



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

65 Rue Roger Payet

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00020/ Agrément : E0709D00830

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.21.18.85 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « AAC, CS ET B » DU PERMIS DE CONDUIRE

- **La formation théorique**

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (EASYTEST+), avec un enseignant ou via Internet (option ENPC).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

- **Les cours thématiques**

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...);
- la pression des pairs.

- **La formation pratique**

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

- **La formation théorique**

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (EASYTEST +), avec un enseignant ou via Internet (option ENPC).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

- **Les cours thématiques**

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

- **La formation pratique**

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

- **La formation théorique – 1 h**

Elle porte sur la sensibilisation aux risques :

- Sensibilisation aux risques spécifiques cyclo ;
- Sensibilisation aux cas d'accidents cyclo ;
- La vitesse et ses conséquences.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- **La formation pratique – 7 h**

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2 h) et en circulation (5 h).

La formation pratique hors circulation

- Les équipements, leurs rôles ;
- Connaissance des principaux organes du cyclo ;
- Les contrôles indispensables à l'entretien ;
- La maîtrise technique du cyclo hors circulation.

La formation pratique en circulation

- Démarrer le cyclo ;
- Ralentir et immobiliser le cyclo ;
- Rechercher des indices utiles ;
- Adapter l'allure ;
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité ;
- Négocier un virage ;
- Choisir la position sur la chaussée ;
- Franchir les différents types d'intersection ;



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B78 en B Manuelle » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation de 7h est de régulariser votre permis de conduire et de vous donner le droit de conduire tout type de véhicule de la catégorie B.

Seuls les élèves titulaires de la catégorie du permis B avec la mention 78, c'est-à-dire qui ont passés leur permis de conduire en boîte automatique sont concernés par cette formation.

Les élèves ayant passés leur permis en boîte automatique pour raison médicale ne sont pas autorisés à suivre cette formation.

Déroulement de la formation

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

- **Séquence 1 : 2 heures**

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

- **Séquence 2 : 5 heures**

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simple et complexe. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco conduite ;
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Obtention du Permis B :

A la fin de la formation, une attestation est délivrée au conducteur et un exemplaire est transmis à l'autorité administrative. Le conducteur est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie concernée en boîte manuelle qu'à partir du moment où il est en possession du titre définitif de conduite correspondant.



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « A2 EN A » DU PERMIS DE CONDUIRE

Cette formation dure 7h et se divise en 3 parties, elle comprend une partie théorique, une partie conduite hors circulation et une partie conduite en circulation.

Elle vise plusieurs objectifs dont :

La compréhension et maîtrise des techniques indispensables à la pratique de la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 35 kW ;

La compréhension d'apports théoriques, concernant la pratique de la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 35 kW en toute sécurité;

- **2h de formation théorique**

Cette partie théorique consiste à échanger sur différents thèmes de la sécurité routière tels que:

- Accidents de la route et leurs conséquences;
- Conséquences du phénomène de vitesse;
- Les pièges de la route;
- Les équipements protecteurs adaptés à la moto;
- Les dangers de l'alcool et autres substances.

Elle consiste aussi à vous sensibiliser face aux risques relatifs à la conduite d'une moto, et aux différents types d'accidents qu'elle peut impliquer.

- **2h de formation pratique sur plateau uniquement**

Au cours de ces 2 heures vous disposez d'une moto d'une puissance supérieure à 35 Kw, vous pourrez les effectuer avec ou sans passager.

Ces 2 heures doivent vous permettre de maîtriser votre véhicule et de vous y adapter par le biais des différents exercices effectués avec votre formateur et notamment :

- Prise en main du véhicule;
- Vérification du véhicule;
- Démarrage du véhicule;
- Positionnement du conducteur;
- Passage des vitesses;
- Freinage;
- Positionnement sur la chaussée;
- Tenir l'équilibre avec ou sans passager...

- **3h de formation pratique en circulation (en agglomération et hors agglomération)**

Elles se déroulent avec un maximum de 3 élèves pour 1 moniteur. Pendant toute la séance vous allez être relié à votre moniteur grâce à une liaison radio. Votre moniteur vous suivra dans une voiture ou à moto.

La conduite dure au minimum 45 min selon les indications que vous donne votre moniteur. Ensuite 15 minutes sont consacrées à un bilan personnel et à des explications détaillées de votre moniteur.

Durant la conduite vous devez être en mesure :

- D'adapter votre vitesse à la circulation;
- De bien vous placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts;
- De franchir une intersection;
- Dépasser en toute sécurité.

A la fin de la formation, votre formateur dresse un bilan de votre prestation, vous échangerez sur votre ressenti et poserez vos questions.



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « 125 CC » DU PERMIS DE CONDUIRE

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires du permis B, qui souhaitent conduire sur le territoire français une moto légère qui n'excède pas 125cm³.

Les conditions d'accès à la conduite d'une moto 125 cm³, pour les personnes titulaires du permis B ont changé le 1er janvier 2011. Désormais il faut 2 ans d'expérience sur un véhicule de la catégorie B et avoir effectué une formation obligatoire d'une durée de 7h.

Cette formation dure 7h et se divise en 3 parties, elle comprend :

- **2h de formation théorique :**

Cette partie théorique consiste à échanger sur différents thèmes de la sécurité routière tels que :

- Les accidents de la route et leurs conséquences;
- Les pièges de la route;
- Les équipements protecteurs adaptés à la moto;
- Les dangers de l'alcool et autres substances.

Chaque personne en formation pourra aussi s'exprimer sur son expérience de la conduite.

- **2h de formation pratique sur plateau uniquement :**

Ces 2 heures doivent vous permettre de maîtriser votre véhicule et de vous y adapter, par le biais des différents exercices effectués avec votre formateur et notamment :

- Prise en main du véhicule ;
- Vérification du véhicule ;
- Démarrage du véhicule ;
- Positionnement du conducteur ;
- Passage des vitesses ;
- Freinage ;
- Positionnement sur la chaussée ;
- Tenir l'équilibre avec ou sans passager.

- **3h de formation pratique en circulation (en agglomération et hors agglomération) :**

Elles se déroulent avec l'élève pour 1 moniteur. Pendant toute la séance vous allez être relié à votre moniteur grâce à une liaison radio. Votre moniteur vous suit dans une voiture ou à moto.

La conduite dure au minimum 50 min selon les indications que vous donne le formateur.

Ensuite 10 minutes sont consacrées à un bilan personnel et à des explications détaillées de votre moniteur.

Durant la conduite vous devez être en mesure :

- D'adapter votre vitesse à la circulation ;
- De bien vous placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts ;
- De franchir une intersection ;
- De dépasser en toute sécurité.

L'attestation de suivi de formation :

À l'issue de cette formation, une attestation de suivi de formation sera remise par l'auto-école. Elle sera à présenter lors d'un possible contrôle des forces de l'ordre. Vous devrez aussi présenter votre relevé d'assurance et votre permis de conduire en cours de validité.



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

À LA CATÉGORIE PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Comprendre la catégorie BE

POUR SAVOIR SI LA CATÉGORIE BE EST NÉCESSAIRE

- 1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 - La somme des deux PTAC doit être supérieure à 4 250 kg.
- 4 - Le PTAC de la remorque ne doit pas dépasser 3 500 kg

Catégorie BE

CONDUIRE UNE REMORQUE IMPOSE DES RÈGLES À RESPECTER POUR CIRCULER DANS DE BONNES CONDITIONS

Avant de tracter une remorque, il est conseillé de vérifier les freins, les pneumatiques, le châssis de remorque. Plus l'attelage est long, plus les manœuvres sont délicates. Il est impératif de prendre en considération la longueur de la remorque.

Avant de partir, il faut s'assurer que la marchandise à transporter est bien arrimée et que la remorque n'est pas en surcharge.

Pour respecter la réglementation remorque :

- je réduis ma vitesse sur route étroite, notamment lors de croisement avec un autre véhicule ;
- pour tout dépassement, j'évalue ma vitesse avant de doubler un véhicule ;
- lors du dépassement, je laisse une distance latérale suffisante entre les deux véhicules ;
- je tiens compte de la longueur de l'attelage avant de me rabattre dans ma voie de circulation en toute sécurité ;
- dans les descentes, je limite ma vitesse et j'utilise au maximum l'efficacité du frein moteur pour une sécurité accrue en cas de freinage d'urgence et une meilleure stabilisation de l'attelage.

La formation pratique

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 4 compétences globales ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement de l'ensemble dans un trafic faible ou nul et effectuer les vérifications courantes de sécurité.
- Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles relatives au type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, comment prendre en compte les passagers et leur sécurité, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

Les épreuves du permis BE

ÉPREUVE HORS CIRCULATION

Vérifications	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle de l'immobilisation• Vérifications des documents de bord• Contrôle du véhicule tracteur• Contrôle remorque• Mise en marche du moteur• Positionnement du véhicule tracteur• Compatibilité• Attelage• Annonce des dimensions et poids• Feux
Thème tiré au sort	L'expert choisit 1 thème parmi les 6 existants
Interrogation orale	Questionnaire tiré au sort parmi 12 fiches
Test de maniabilité	L'expert fait tirer au sort 1 exercice de maniabilité Dans les 5 min imparties : Ne pas déplacer, renverser ou incliner un obstacle, tant en marche arrière qu'en marche avant. Ne pas sortir de l'aire de manœuvre en franchissant la ou les lignes de rives avec la bande de roulement d'un pneu de l'ensemble de véhicule. Immobiliser le véhicule au point A, sans franchir la zone matérialisant : <ul style="list-style-type: none">• la place de stationnement ;• l'arrêt de précision.
Dételage	Immobilisation véhicule tracteur, immobilisation et stabilisation remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement

ÉPREUVE EN CIRCULATION

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans le flot de circulation ;
- Utiliser les rapports de la boîte de vitesse à bon escient ;
- Suivre un itinéraire établi, en se guidant seul, pendant la durée indiquée ;
- Appliquer les règles du code de la route ;
- Adapter son allure aux conditions de circulation (gabarit, signalisation) ;
- Adopter une allure normale respectant la sécurité de tous ;
- Conduire dans un souci d'économie (carburant, gaz à effet de serre) ;
- Être courtois envers les usagers et les plus vulnérables.



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

À LA CATEGORIE PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « C, CE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les catégories de permis

C	CE
Véhicules automobiles construits pour le transport de marchandises, pouvant accueillir 8 passagers au maximum en plus du conducteur et dont le PTAC excède 3 500 kg.	Véhicules relevant de la catégorie C attelé d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le PTAC excède 750 kg.
21 ANS	21 ANS

La formation théorique

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

Pourquoi mieux apprendre à conduire un véhicule ou un ensemble de véhicules affecté au transport en commun de personnes ?

Votre vie de conducteur de ce type de véhicule débute par l'apprentissage qui vous est dispensé au sein d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière qualifié.

Les accidents impliquant ce type de véhicule sont, en raison des caractéristiques de ceux-ci (dimensions et masse) et de la présence des passagers, souvent très graves, notamment pour les autres véhicules éventuellement heurtés. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite doit donc être poursuivi. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir être et savoir devenir.

La formation pratique

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 5 compétences globales ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Avec ce programme de formation et avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles relatives au type de véhicule que vous apprenez à conduire), mais aussi, apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, comment



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

16 Rue de la Montée des Veuves

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00046 / Agrément : E0709D00740

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.97.74.10 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

prendre en compte les passagers et leur sécurité, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Les épreuves pratiques des permis C et CE

ÉPREUVES HORS CIRCULATION

Interrogation Écrite

Répondre à 10 questions issues d'une banque de 200 questions, dans un temps imparti de 6 minutes.

Vérifications

• Contrôle de l'immobilisation • Vérifications des documents de bord • Vérifications générales • Contrôle du véhicule à moteur • Contrôle remorque/semi-remorque • Mise en marche du moteur • Positionnement du tracteur/camion • Compatibilité • Attelage • Annonce des dimensions et poids • Feux • Vérification des systèmes de freinage

Thème tiré au sort

sort L'expert choisi 1 thème parmi les 6 existants

Interrogation orale

Questionnaire tiré au sort parmi 12 fiches

Test de maniabilité

é L'expert fait tirer au sort 1 exercice de maniabilité
Dans les 5 minutes imparties : • Ne pas déplacer, renverser ou incliner un obstacle, tant en marche arrière qu'en marche avant. • Ne pas sortir de l'aire de manoeuvre en franchissant la ou les lignes de rives avec la bande de roulement d'un pneu. • Immobiliser le véhicule au point A, sans franchir la zone matérialisant : - la place de stationnement ; - l'arrêt de précision.

ÉPREUVES EN CIRCULATION

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord ;
- Connaître et utiliser les commandes ;
- Prendre l'information ;
- Adapter son allure aux circonstances ;
- Appliquer la réglementation ;
- Communiquer avec les autres usagers ;
- Partager la chaussée ;
- Maintenir les espaces de sécurité.